

n°48

FÉVRIER 2020

 **générations**
FUTURES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION



S'ENGAGER CONTRE LES PESTICIDES EN 2020 !

Dossier à lire en p. 7

15^E SEMAINE pour les alternatives aux pesticides

du 20 au 30 mars 2022

Animations

visites de fermes

Ateliers

Projections de films

Conférences



Création graphique : Sylvie Zieba

générations FUTURES

www.semaine-sans-pesticides.fr
Ensemble, semons un avenir sans pesticides



L'ÉDITO



CHÈRES LECTRICES,
CHERS LECTEURS,

C'est une nouvelle année qui commence. Souhaitons ensemble que la dégradation mondiale de l'environnement cesse enfin en 2020!

Me reviennent à l'esprit les vœux du Président Emmanuel Macron qui a promis aux Français que : **«2020 sera aussi l'année où un modèle écologique doit se déployer»**. Je ne peux qu'être d'accord avec ce souhait... mais le moins que l'on puisse dire est que **nous n'avons pas vu beaucoup d'actes allant dans ce sens jusqu'à présent**. Au contraire, vous pourrez lire dans ce numéro comment, sous prétexte de lutter contre un imaginaire «agribashing», **le ministre de l'Intérieur déploie sur le territoire des cellules prétendant contrôler non seulement les actes délictueux concernant l'agriculture, mais également les critiques «idéologiques» du monde agricole**, attaquant ainsi un droit élémentaire, celui de la liberté de l'expression, nous permettant de critiquer un système agricole dépendant de pesticides dangereux! Vous constaterez également comment **les quantités de pesticides utilisées en France ont explosé entre 2017 et 2018**, actant un échec cuisant du plan Ecophyto. Je me rappelle il y a un an passé, évoquer l'absolue nécessité de réussite de ce dernier. Nos attentes n'auront de nouveau pas été entendues. Vous lirez finalement comment **le gouvernement a raté le rendez-vous important de la protection des riverains des zones agricoles exposés aux pesticides**, en édictant des règles d'épandages fort peu protectrices... alors nous aussi — et vous également, nous en sommes certains! — souhaitons que 2020 soit l'année où un modèle écologique va se déployer... il va pour cela vraiment falloir que **des actes forts soient rapidement pris** dans cette direction pour que cette promesse devienne crédible!

Nous sommes de plus en plus nombreux à combattre la dangerosité des pesticides et autres polluants chimiques ainsi qu'à en promouvoir des alternatives efficaces. Face à l'échec de nos politiques nationales en la matière, continuons, ensemble, de faire entendre nos demandes et d'emporter de nouvelles victoires. Nous profiterons également de ce 48e numéro pour vous présenter **nos tous nouveaux outils** qui vous permettront de lutter à votre échelle contre les pollutions chimiques en 2020!

Nous avons toutes et tous notre rôle à jouer dans ce changement.

D'avance, merci de votre soutien!

FRANÇOIS VEILLERETTE,
DIRECTEUR DE GÉNÉRATIONS FUTURES

SOMMAIRE

P. 4 ACTUALITÉS

P. 7 DOSSIER

S'ENGAGER CONTRE LES
PESTICIDES EN 2020 !

P. 10 ALTERNATIVES

ENSEMBLE, SEMONS UN AVENIR
SANS PESTICIDES PENDANT LA
SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES
AUX PESTICIDES (SPAP)!

P. 11 JOURNAL DES RELAIS

P. 12 AGENDA BULLETIN D'ADHÉSION

Février 2020/N°48.

Lettre d'information de Générations
Futures,

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Directrice de la publication : Maria
Pelletier • Rédacteur en chef : François
Veillerette • Coordinatrice de ce
numéro : Nadine Lauverjat • Articles :
Émilie Örmén, François Veillerette,
Marie-Sophie Cray, Nadine Lauverjat. •

Conception graphique et mise en page :
Matthieu Nivresse • Relecture : Pascale
Laillier, Jean-François Rouquie • Crédits
photo couverture : Adobe Stock



Imprimé sur papier 100 % recyclé,
issu de forêts gérées durablement.

ACTUALITÉS

AGRIBASHING

La nouvelle cellule Demeter ou le nouveau moyen pour la FNSEA d'empêcher la critique d'un modèle dont on ne veut plus !



© interieur.gouv.fr

Notre organisation a récemment cosigné, avec de nombreuses autres organisations dont la Confédération Paysanne et Greenpeace France, une tribune initiée par le mouvement des Coquelicots. Cette dernière dénonce le lancement, mi-décembre, par le ministre de l'intérieur M. Castaner, **d'une cellule de la gendarmerie nommée « Demeter »** (visiblement ce gouvernement a de l'humour...). **Cette initiative a vu le jour sous pression de la FNSEA et du ministre de l'Agriculture Didier Guillaume** pour lutter contre un soi-disant « Agribashing »¹. Dans cette tribune, nos organisations dénoncent la manière dont M. Castaner, sous la pression de ce syndicat, associe des faits de délinquance banale, qui seraient

en forte augmentation, à une soi-disant volonté de nuire à la profession agricole dans son ensemble. Nos organisations s'inquiètent de la volonté de ce ministre de s'attaquer, dans le cadre de Demeter, aux « *actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques* ».

Cette déclaration du ministre est de fait très grave et met en danger notre liberté de critiquer un modèle dont on ne veut plus. Car de quoi est-il question ici ? Tout simplement de **faire taire toutes velléités de critique d'un système agricole intensif prédateur qui nuit à notre santé et notre environnement !** Que font nos

organisations, nos militants, si ce n'est **mener des actions symboliques – et pacifiques** - comme par exemple lorsqu'ils plantent des croix pour dénoncer les morts ou les malades des pesticides ou qu'ils se réunissent devant les mairies chaque 1^{er} vendredi du mois ? Seront-ils désormais poursuivis pour cela ? Dénigrent-ils, en faisant cela, le milieu agricole (*sic* !) ?

Nous informons le gouvernement que **nous refusons cette criminalisation et nous demandons le démantèlement de la cellule Demeter.** Notre contestation de l'agriculture industrielle, non-violente, se fait et se fera au grand jour, dans la conviction d'exprimer la volonté majoritaire de la société française.

¹Pour rappel, notre directeur a rédigé une tribune publiée sur le site de Reporterre pour dénoncer dès octobre la fable qui entoure ce concept fumeux qu'est « l'agribashing ». Retrouvez-la ici :

<https://reporterre.net/L-agribashing-une-fable-qui-freine-l-indispensable-evolution-de-l-agriculture>

Retrouvez l'intégralité de cette tribune et ses signataires en ligne ici :

<https://reporterre.net/Le-gouvernement-creee-une-cellule-militaire-pour-surveiller-les-opposants-a-l-agro-industrie>

Une augmentation de 24% des ventes de pesticides de 2017 à 2018 : Ecophyto, un échec d'année en année....

Le 7 janvier 2020, notre association, en tant qu'ONG fortement impliquée sur le dossier des pesticides, a été invitée au ministère de l'Agriculture dans le cadre du Comité d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto. Cela a été l'occasion pour les ministres de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et de la recherche de **présenter aux parties prenantes les nouveaux chiffres d'Ecophyto**. Précisons que le matin de cette annonce, l'UIPP (la boîte de com' des vendeurs de pesticides) diffusait à qui voulait bien les reprendre des chiffres de ventes de pesticides en augmentation de « seulement » 8%... Nous étions donc impatients d'obtenir la confirmation de cette information dans le cadre de cette réunion officielle.

Une fois les chiffres officiels dévoilés, c'est sans surprise que **nous avons constaté une nouvelle tentative de désinformation des firmes de l'agrochimie**. Car ce n'était pas une augmentation de 8% mais **une augmentation de 21% de quantité de substances actives (QSA) vendues entre 2017 et 2018** qui a été dévoilée. Comment une telle différence

est-elle possible ? Simplement parce que d'un côté, avec les chiffres de l'UIPP, nous n'avons que les données des firmes et de l'autre, les données officielles, basées sur la redevance pour pollution diffuse et les remontées des distributeurs, des données solides et vérifiables.

Notre analyse de ces données

Outre l'augmentation de cette QSA qui porte sur le tonnage, il est aussi très important de **regarder de près l'indicateur de référence qu'est le NODU (nombre de doses unité) qui traduit parfaitement la dépendance de notre système agricole dominant à l'usage des pesticides**. Ce NODU augmente, lui, de 24% ! **Oui, vous avez bien lu : 24% !** Pour mémoire, **le plan Ecophyto s'est donné comme objectif de réduire de 50% en 10 ans (depuis 2018) l'usage des pesticides**. Le moins que l'on puisse dire c'est que le compte n'y est pas ! Certains tentent d'expliquer cette augmentation qui serait « conjoncturelle » et due aux stocks faits par des agriculteurs en prévision de l'augmentation récente de la redevance sur les pesticides... Si cela peut expliquer en partie le phénomène, cela n'explique absolument pas l'ampleur de ce dernier (cela démontre d'autant



plus la dépendance de notre agriculture à ces pesticides !). D'autres expliquent que ce serait la faute du cuivre, du soufre ou encore du biocontrôle. Comme pour les stocks, cela peut expliquer en partie cette augmentation mais notons que dans le même temps, les substances cancérigènes mutagènes et reprotoxiques (CMR) augmentent elles aussi (après, il est vrai, une période de baisse des ventes de ces substances du fait du retrait d'un certain nombre de ces molécules CMR par l'Union européenne). En réalité, cette augmentation traduit surtout le fait que, dans son ensemble, **l'agriculture française échoue à évoluer vers une moindre dépendance aux pesticides**. C'est d'autant plus criant qu'en parallèle, les fermes DEPHY (fermes de démonstration qui se veulent exemplaires sur la réduction des pesticides) tendent vers la diminution et que dans les Zones non agricoles (parce que la loi est venue imposer l'interdiction) les indicateurs diminuent fortement également... comme quoi quand on veut vraiment, on peut !

.....
 Pour en savoir plus sur ce plan EcoPhyto, lire notre réaction, nos demandes et prendre connaissance de sa note de suivi : www.generations-futures.fr/actualites/augmentation-pesticides

Chartes pesticides et Zones de Non Traitement (ZNT) : De nouvelles règles peu protectrices en matière d'utilisation des pesticides.

Nous les attendions avec impatience. Les textes nationaux encadrant l'utilisation des pesticides ont été publiés au journal officiel le 27 décembre 2020 et publiés sur le site de Légifrance le 29 décembre. Le moins que l'on puisse dire, c'est que **le contenu de ces derniers ne satisfait pas grand monde**, mais pas pour les mêmes raisons !

Rappel des faits. En 2018, sous la pression de nos ONG, la loi EGalim a introduit des dispositions censées protéger les riverains des pesticides par **la mise en place de chartes d'engagement**. Notre association a regretté dès ce moment **le manque d'ambition affiché par le gouvernement sur ce sujet de santé publique**.

Suite à l'action juridique d'un certain nombre d'ONG dont Générations Futures, le Conseil d'Etat, dans sa décision du 26 juin 2020, a confirmé que **la protection actuelle des riverains en France était insuffisante** en abrogeant partiellement l'arrêté du 4 mai 2017. Pour répondre à l'obligation de réécriture de cette réglementation, le gouvernement a soumis cet arrêté à la consultation du public ainsi qu'un projet de décret encadrant les chartes d'engagements.



Deux textes très en deçà de nos attentes !

Concernant l'arrêté, rien de vraiment nouveau par rapport à la version mise en consultation du public en octobre si ce n'est **un élargissement de 10 à 20 mètres de la ZNT pour les produits les plus dangereux** qui de toute façon ne concernera qu'un nombre très faible de produits. En outre, comme **l'obligation d'informer le public sur la nature des produits épanchés n'est toujours pas rendue obligatoire** par ces textes, les riverains devront faire « confiance » à l'agriculteur qui épanche concernant le respect des ZNT. ZNT pour lesquelles il pourra d'ailleurs déroger (quand il ne s'agira pas des produits les plus dangereux) à partir du moment où il adopte certains dispositifs soi-disant antidérives...

Concernant le décret qui porte spécifiquement sur les chartes, rien de nouveau non plus. Très peu de contraintes - notamment **aucune obligation d'informer précisément les riverains sur les pulvérisations à venir** - et une gestion unique dans les mains des utilisateurs sans réelle possibilité de négociation et d'évolution favorable aux riverains !

Nous avons d'ores et déjà contacté notre avocat pour déposer un recours et sommes rejoints par des ONG de médecins, de consommateurs ou encore de naturalistes. Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données à cette action.

DOSSIER

S'ENGAGER CONTRE LES PESTICIDES EN 2020 !



Le nouvel outil Shake ton politique : Késako ?

L'action citoyenne et l'interpellation de nos élu.es (et futur.es élu.es) est indispensable pour les inciter à prendre en compte nos attentes en matière de santé et d'environnement. C'est pourquoi **notre association a décidé de développer un outil citoyen et participatif qui vous permettra d'interpeller facilement vos élu.es sur les sujets de santé environnementale** en fonction de l'actualité législative, réglementaire ou de l'agenda politique. Outre cette option,

vous pourrez aussi participer facilement aux consultations publiques mises en ligne par le gouvernement et auxquelles il est parfois compliqué de répondre. **Génération Futures vous fournira son analyse et ce**

sera à vous, ensuite, de déposer vos commentaires en fonction des propositions faites, comme cela fut le cas dernièrement pour la consultation sur les chartes « pesticides ».

Shake ton politique!
Découvrez notre **nouvel outil participatif pour interpeller facilement vos élu.es** sur les sujets de santé-environnementale!
#Pesticides #Agriculture #Polluants #Alimentation

shaketonpolitique.org

© Génération Futures

The image shows a laptop displaying the 'Shake ton politique' website. The website has a green header with the title 'SHAKE TON POLITIQUE' and a sub-header 'Lois, décrets, élections, citoyen.ne.s faites vous entendre !'. Below the header, there are several sections with icons and text, including 'PARTICIPER À LA CONSULTATION PUBLIQUE', 'PARTICIPER À LA CONSULTATION PUBLIQUE', and 'PARTICIPER À LA CONSULTATION PUBLIQUE'. The website is displayed on a laptop screen, and the URL 'shaketonpolitique.org' is visible at the bottom of the screen. The background of the laptop screen is dark green, matching the overall theme of the page.

Interpellez votre élu.e sur les 10 engagements indispensables du maire

Comme vous le savez, **au mois de mars 2020 (les 15 et 22) se tiendront les prochaines élections municipales.** Ces élections sont importantes car **les prérogatives du maire et ses décisions ont un impact fort sur nos vies.** Le maire a en effet un pouvoir de police et peut également **prendre des décisions dans le domaine de la santé et de l'environnement** au sein de sa commune pour **protéger sa population.**



Qu'envisagent-ils en matière de pesticides et autres produits chimiques dangereux ?

De plus en plus de maires s'engagent ainsi à prendre des mesures pour introduire plus de bio, interdire les épandages de pesticides, etc.¹

Nous vous proposons de profiter de ces futures élections municipales et de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides qui se tient du 20 au 30 mars pour interpeller nos élu.es :

Notre objectif ? Faire en sorte qu'une majorité de maires s'engagent réellement le temps de leur mandat en faveur de la santé environnementale.

Comment faire ?

1. Rendez-vous ici : shaketonpolitique.org/actualites/lancement-de-notre-outil-shaketon-politique
2. Choisissez votre maire et écrivez-lui pour lui demander de s'engager sur nos 10 propositions !

¹Accédez ici à notre carte collaborative faisant état des arrêtés anti-pesticides pris par nos maires en France : www.generations-futures.fr/actualites/maires-arrete-pesticides-on-fait-le-point

Pour obtenir la fin des pesticides de synthèse dans l'UE : Je signe et diffuse l'Initiative Citoyenne Européenne !

L'échec du plan EcoPhyto pour 2018 et le manque d'ambition des textes nationaux encadrant l'utilisation des pesticides dernièrement publiés démontrent que **notre modèle agricole actuel, dépendant des pesticides, va dans le mur et que nos réglementations nationales ne permettent pas d'assurer un haut niveau de protection des populations et de notre environnement !** C'est face à ce constat d'échec anticipé que plus de 100 organisations de 17 pays de l'UE ont lancé conjointement en novembre dernier une initiative

citoyenne européenne (ICE) pour demander directement à la Commission européenne de :

1. **Supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici 2035.**
2. **Restaurer la biodiversité.**
3. **Soutenir les agriculteurs dans la transition.**

BUT : En finir avec les pesticides de synthèse dans l'UE.

OBJECTIFS : 1 million de signataires dans au moins 7 Etats membres (55 500 pour la France) en moins d'un an.

DATE BUTOIR : le 30 septembre 2020 à minuit !

Nous nous devons d'obtenir une réforme en profondeur du système. **Le niveau national ne suffit plus, nous devons agir avant tout au niveau européen,** là où se décident la plupart des législations dans le domaine de l'environnement et de la santé.

Nous comptons sur votre soutien :

Signez et faites signer l'ICE !

Retournez nous le formulaire papier ou signez le en ligne ici :

www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides





Initiative Citoyenne Européenne:

SAUVONS LES ABEILLES ET LES AGRICULTEURS!

Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain



FR

OBJET:

Afin de protéger les abeilles et la santé des citoyens, nous demandons à la Commission de proposer des actes juridiques visant à supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici à 2035, rétablir la biodiversité et aider les agriculteurs pendant cette phase de transition.

PRINCIPAUX OBJECTIFS:

Réduire progressivement de 80 % l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture de l'UE d'ici à 2030, en commençant par supprimer les produits les plus dangereux, de manière à ne plus recourir à des pesticides de synthèse à l'horizon 2035; restaurer les écosystèmes naturels dans les zones agricoles pour que l'agriculture devienne un moyen de rétablir la biodiversité; réformer l'agriculture en accordant la priorité à une agriculture diversifiée et durable à petite échelle, en favorisant une augmentation rapide des pratiques agroécologiques et biologiques et en permettant une formation des agriculteurs et une recherche indépendantes en matière d'agriculture sans pesticides et sans OGM.

À REMPLIR PAR LES
SIGNATAIRES EN LETTRES
CAPITALES!

Dispositions des traités jugées pertinentes par les organisateurs: Art. 38 et suivants TFUE, art. 114 TFUE, art. 191 TFUE, art. 192.1 TFUE, art. 289 TFUE, art. 291 TFUE, art. 294 TFUE. Je soussigné, certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente initiative citoyenne.

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance		Date, signature
Type du document d'identification personnel		Numéro du document d'identification personnel	
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance		Date, signature
Type du document d'identification personnel		Numéro du document d'identification personnel	
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance		Date, signature
Type du document d'identification personnel		Numéro du document d'identification personnel	
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance		Date, signature
Type du document d'identification personnel		Numéro du document d'identification personnel	
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Déclaration de confidentialité: conformément au règlement général sur la protection des données, vos données à caractère personnel renseignées dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de soutien de l'initiative et mises à la disposition des autorités nationales compétentes aux fins de vérification et de certification. Vous avez le droit de demander aux organisateurs de cette initiative l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de ces données et la limitation de leur traitement. Vos données seront conservées par les organisateurs pendant une période maximale de 18 mois à compter de la date d'enregistrement de l'initiative citoyenne proposée, ou d'un mois à compter de la présentation de l'initiative à la Commission, la date la plus proche étant retenue. Elles peuvent être conservées au-delà de ces limites en cas de procédures judiciaires ou administratives, au maximum une semaine après la date de clôture de ces procédures. Sans préjudice de tout autre recours administratif ou judiciaire, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données, en particulier dans l'Etat membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si vous considérez que vos données ont fait l'objet d'un traitement illégal. Les organisateurs de l'initiative citoyenne sont les responsables du traitement au sens du règlement général sur la protection des données et peuvent être contactés à l'adresse web de l'initiative dans le registre de la Commission européenne, comme indiqué dans le présent formulaire. Les coordonnées de l'autorité nationale compétente qui recevra et traitera les données à caractère personnel, et les coordonnées des autorités nationales de protection des données qui peuvent être consultées sur: <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public-data-protection?qr=fr> • Numéro d'enregistrement attribué par la Commission européenne: ECI(2019)000016 • Date d'enregistrement: 30/09/2019 • Adresse internet de la Commission européenne: <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/organisations/details/2019000016> • Noms et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Karl BÄR (kb@umwellsinstitut.org), Helmut BURTSCHER-SCHADEN (hbsmu@bat2000.at) • Noms des autres organisateurs enregistrés: François VELLEPETTE, Polyxène NICOLOPOULOU-STANIATI, Annemare MARKT, Naxi SMON DELSO, Constanтин DOBRESCU • Site internet de l'initiative citoyenne: www.sauvonslesabeilles.eu

ALTERNATIVES

Ensemble, semons un avenir sans pesticides pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) !



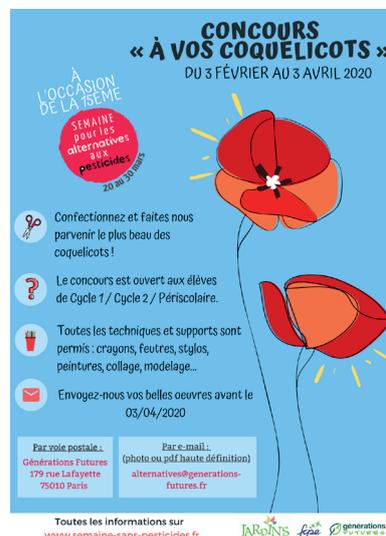
Chaque année, la SPAP s'invite sur le territoire français et à l'étranger avec plus de mille événements organisés du 20 au 30 mars. Son objectif ? **Promouvoir les différentes alternatives aux pesticides.**

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette nouvelle année qui ne marque pas seulement le début d'une décennie mais annonce aussi les élections municipales. Ces derniers mois ont été marqués par les arrêtés anti-pesticides pris par un grand nombre de maires, et plus récemment, par la victoire des communes de Gennevilliers et Sceaux qui prouvent que nous pouvons faire bouger les choses ! Dans ce contexte particulier, **la SPAP s'organisera autour du thème de l'engagement car nous avons tous un rôle à jouer pour offrir une planète sans pesticides aux générations futures.**

Nous sommes cette année 50 partenaires nationaux à nous réunir pour promouvoir toutes les solutions qui existent pour se débarrasser des pesticides, ainsi qu'une dizaine de pays en Europe et ailleurs.

Pour cette 15^{ème} édition, les partenaires de la SPAP vous ont concocté un programme national sur mesure ! Les écoles primaires et centres périscolaires pourront prendre part au **concours de coquelicots**, symbole de l'engagement contre l'utilisation des pesticides de synthèse, dès février 2020. D'autres actions se dérouleront aussi pendant la SPAP avec **le challenge étudiant d'un campus 100% bio, les dix engagements de l'élue** (voir p.8), et **la promotion de l'Initiative Citoyenne Européenne** (voir p.8-9) Vous souhaitez participer à une de ces actions ? **Contactez dès maintenant Marie-Sophie Cray à l'adresse suivante : alternatives@generations-futures.fr**

De nombreux événements sont déjà prévus pour mars 2020 dans différentes régions ! **Les relais locaux de Générations Futures vous proposent comme chaque année des activités variées** (pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux). Au Pays Basque, **le CPIE de Béarn (64) organise une sortie « alternatives aux pesticides »** dans un jardin en permaculture avec un atelier de fabrication de purins et de recettes naturelles maison pour le sol. Enfin, **le CAP 66 sera présent au festival du Monde Nouveau du 26 au 29 mars à Perpignan (66).**



Il ne reste plus que quelques semaines avant le début de la SPAP et nous sommes impatients de voir fleurir des centaines d'événements sur tous les territoires. C'est pour cette raison que **nous avons mis en place des outils pour vous accompagner le mieux possible.** Vous trouverez sur notre site (www.semaines-sans-pesticides.fr) **le guide de l'organisateur 2020, un kit de communication et tous les visuels** (affiche officielle, affiche modulable, visuels pour les réseaux sociaux) dans la rubrique "outils".

Vous êtes déjà prêts ? **Inscrivez dès maintenant votre événement dans l'espace organisateur pour que celui apparaisse sur notre carte !**



JOURNAL DES RELAIS

Le relais de Bordeaux présent aux premières négociations autour de la charte d'engagements de la Gironde.

Le 8 janvier 2020, le relais de Générations Futures de Bordeaux, ainsi que d'autres représentants des riverains, étaient présents à la **première réunion organisée par la chambre d'agriculture de la Gironde, autour de la charte encadrant l'utilisation des pesticides** qui s'élabore dans le département. La loi « EGALIM » du 30 octobre 2018 prévoit en effet la mise en place de chartes départementales à l'initiative des utilisateurs des produits « phytopharmaceutiques » en vue d'établir des « mesures de protection des personnes ». Le



2 septembre dernier, le groupe local de Bordeaux écrivait à la chambre d'agriculture pour lui demander de participer aux réunions ouvertes à la concertation des représentants des riverains. Après plusieurs mois de silence, la chambre a finalement convié l'antenne

locale le 10 décembre à une réunion sur le sujet le 16 décembre. Après avoir pointé du doigt ces délais très courts, **le relais a finalement pu assister à cette réunion le 7 janvier dernier. Affaire à suivre sur le site du relais : bordeaux.generations-futures.fr**

Les relais de Bordeaux, Pau et Tarbes réunis au salon Asphodèle.

Les membres des relais de Bordeaux, Pau et Tarbes ainsi que de nombreux sympathisants du mouvement des Coquelicots se sont rassemblés pour **tenir un stand d'information** autour de l'enjeu des pesticides, **animer un atelier de fabrication de coquelicots** et **discuter agriculture autour du jeu « AgroChallenges »** au salon Asphodèle en décembre dernier. **Un grand merci aux nombreux bénévoles impliqués lors de cette journée !**



Toute l'actualité des relais locaux et des actions locales sur notre rubrique dédiée : www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux

AGENDA

15 février

ETATS GÉNÉRAUX DES RIVERAINS

📍 BLAYE (33)

Générations Futures sera présente aux Etats Généraux des Riverains organisés par l'association « Alerte Pesticides Haute Gironde ». Ils auront lieu de 13h30 à 18h30, à la salle Liverneuf dans la citadelle de Blaye.

21 février

CONFÉRENCE

📍 PEYRINS (26)

Ne manquez pas la conférence « Climat et Biodiversité : un changement global, des conséquences locales » organisée par le relais de Valence en présence de deux chercheurs du CNRS. Rendez-vous à 19h30 à la salle des fêtes de Peyrins.

6, 7 et 8 mars

TENUE DE STAND

📍 LYON (69)

Retrouvez le relais local de Lyon à la 34^{ème} édition du salon Primevère.

20 mars

PROJECTION-DÉBAT

📍 PAU (64)

Le relais de Pau animera une projection-débat autour du documentaire "Vitis Prohibita" de Stéphan Balay au cinéma le Méliès, en présence de 3 viticulteurs bio. Retrouvez tout le programme de la soirée ici : pau.generations-futures.fr

20 mars

CONFÉRENCE

📍 GRAULHET (81)

François Veillerette, directeur et porte-parole de Générations Futures interviendra dans le cadre d'une conférence sur les pesticides (santé, environnement, enjeux politiques) à l'édition 2020 du forum Bien Être de Graulhet.

29 mars

PROJECTION-DÉBAT

📍 MONTBRUN-LAURAGAIS (31)

Le relais local de Toulouse organisera un ciné-débat autour du documentaire « Demain, tous crétiens ? » de Sylvie Gilman et Thierry De Lestrade.

Tous les événements sur notre agenda en ligne : <https://bit.ly/2MZ2OPp>.

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Monsieur/Couple¹

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Email _____

Adhésion bas revenus : 10 €

Adhésion classique : 25 €

Adhésion de soutien : 50 €

Adhésion d'aide : _____ €

Don libre de : _____ €

¹une adhésion couple = 2 adhérents

Retournez votre coupon à :

**GÉNÉRATIONS FUTURES,
179 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS**

CHAQUE DON EST PRÉCIEUX!



Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don> (site sécurisé) ou bien nous adresser vos coordonnées sur papier libre à l'adresse de nos locaux : 179, rue La Fayette 75010 Paris. **D'avance, merci!**